

MODIFICATION 002

CSPS-RFP-22JP-2608/A

À tous les soumissionnaires :

Le but de cette modification vise à tenir compte de ce qui suit :

Questions et réponses

Question n° 1 :

Nous aimerions avoir la confirmation que la description de l'organisation (TO1, page 10 de 40) doit être soumise à l'évaluation en français et que le reste de la soumission peut être rédigé en anglais. Est-ce que les responsables de l'évaluation des soumissions souhaitent également recevoir le texte anglais à des fins de comparaison ou est-il préférable de fournir la description en français sans autre information complémentaire?

Réponse n° 1 :

Oui, la description de l'organisation doit être soumise en français, et le reste de la soumission peut être rédigé en anglais. Vous pouvez envoyer la version anglaise de la description à des fins de comparaison, mais seule la version française sera évaluée.

Remarque :

En raison du retard pris par l'EFPC dans la publication des questions et réponses relatives à cette demande de soumissions, la date de clôture de la demande de soumissions sera prolongée. Voir la modification n° 002 à la demande de soumissions ci-dessous.

CSPS-RFP-22JP-2608/A

Modification n° 002 à la demande de soumissions

Modification n° 002 à la demande de soumissions a pour objet de réviser la date de clôture de la demande de soumissions.

À la page 1 du document de sollicitation, supprimer la section suivante et insérer la nouvelle comme suit :

SUPPRIMER :

**Sollicitation closes – La
demande prend fin :**

**at – à 2:00 pm EDT
 14h00 HAE**

**on – le May 1, 2023
 1er mai 2023**

INSÉRER :

**Sollicitation closes – La
demande prend fin :**

**at – à 2:00 pm EDT
 14h00 HAE**

**on – le May 15, 2023
 15 mail 2023**

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS RESTENT INCHANGÉS